

Lancement de AUM US EQUITY

Lafayette, en accord avec sa devise, dirait « cur non ? » (« pourquoi pas ? » en français dans le texte).

Grégoire (« our sales & marketing guy ») dit parce que :

- Notre approche étant complètement bottom up, il n'y a pas de limites géographiques à investir dans des entreprises qui sont globales,
- Les entreprises US offrent un panel intéressant de « business models » innovants à marges élevées,
- Cela complète notre gamme de façon exhaustive au niveau géographique,
- L'échantillon de fonds US dans la « vieille Europe » est moins important.

Une gestion US Equity en France donc ; nous sommes d'accord avec Jefferson qui disait « Pour tout homme, le premier pays est sa patrie et le second c'est la France ».

Do you agree, what are your thoughts ?

N'hésitez pas à contacter :

Grégoire Tézé
+336.09.53.14.74
+331.40.69.00.00
g.teze@aum-invest.com

Avertissement : Investir implique des risques : La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles sur www.aum-invest.com